

**Conseil communal de St-Sulpice**  
**Rapport minoritaire**  
**de la Commission permanente immobilière**  
**concernant le préavis municipal no 04/ 2026**

**Demande de crédit de CHF 995'000.- pour la phase de projet de construction d'une nouvelle déchetterie et d'un bâtiment pour la voirie et l'administration**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

la Commission immobilière s'est réunie le 6 mai dernier, en présence des Municipaux concernés et des différentes personnes mentionnées dans le rapport majoritaire.

Pour notre part, nous tenons à préciser notre position pour élargir vos réflexions avant le vote final sur ce sujet si important pour toute la Commune.

Il ne s'agit pas de combat politique ou de personnes.

Mais oui, on a beaucoup attendu, et oui, il faut qu'on avance, mais tout à coup, en fin de législature, il y a urgence, précipitation.

Cela provoque un sentiment de malaise.

Surtout quand il y a de si gros montants en jeu et que nous devons défendre l'intérêt public.

Quelles sont nos priorités ? Cela engage la future municipalité.

3 problèmes distincts : 1/ la voirie 2/la déchèterie 3/ un bâtiment administratif. La municipalité actuelle a choisi de présenter un projet en bloc , avec les difficultés existantes des parcelles concernées.

En l'état de ce soir, pour nous ce projet est boiteux. Il pose encore quantité de questions, non résolues à satisfaction.

Le préavis proposé n'a, en plus, pas tenu compte des remarques exprimées déjà en septembre 2024.

Notamment sur les points suivants :

1/ la circulation :

il est prévu 3 entrées sur la rue du Centre, ce qui implique pour les utilisateurs venant à la déchèterie de passer un guichet avec une barrière et un badge, puis faire un cheminement à la queue leu-leu le long du futur bâtiment de déchèterie, avec ensuite un virage serré pour se parquer en ligne le long des bennes, soit environ une vingtaine de véhicules qui viendront successivement se parquer latéralement sur 7 places< marquées le long des bennes.

Vu le nombre de grands SUV actuel et leur largeur, on imagine les problèmes de fluidité du trafic pour tous ces véhicules.

Sans parler des questions de sécurité, notamment pour les enfants qui sortiront de voiture pour aller avec leurs parents vers telle ou telle benne de l'autre côté du couloir de passage.

Et les manœuvres nécessaires pour les différents véhicules, qui entrent et sortent, à différentes allures, vu le nombre de déchets différents à jeter., et aussi vu l'âge des conducteurs..

Cette solution n'est pas du tout « user friendly », et peut s'avérer dangereuse. Allez voir sur place pour mieux vous rendre compte de ce que cela va représenter. Avec les différences de niveau du terrain, on risque bien de faire la queue plus longtemps que maintenant, et créer quantité d'utilisateurs mécontents..

Et, sans doute, cela va aussi entraîner la nécessité d'engager une personne de plus pour régler la circulation.

Un projet nouveau devrait au contraire faciliter les usagers, et ne pas créer des postes supplémentaires, ni des dangers pour les familles.

2/ il est regrettable qu'une autre solution n'ait pas pu être trouvée, à cause des servitudes d'accès à notre parcelle, et ce, semble-t-il à cause d'une seule personne qui bloque tout.

3/ les places de parking sont nettement insuffisantes pour l'usage que l'on veut faire de ces 3 bâtiments.

Même si vous vivons à une époque qui prône le « sans-voiture », il faut être pragmatique et imaginer, par exemple pour le bâtiment administratif futur, davantage de places « visiteurs » et « employés ».

Cela d'autant plus si on prévoit, à l'avenir, une location éventuelle à des personnes extérieures, et/ou la surélévation possible d'un étage comme mentionné.

4/ la circulation (entrée-sortie) uniquement sur la rue du Centre n'est absolument pas résolue, comme le relève le rapport de majorité.

La ligne blanche continue actuelle à cet endroit, proche de la bifurcation sur le chemin du Laviau et le tennis, laisse supposer des croisements délicats et dangereux.

Et même si l'arrêt de bus actuel sera déplacé côté Lausanne, la visibilité est amoindrie et empêchera les gens qui veulent aller à Morges de passer, en cas d'attente de voitures sur la rue du Centre vers la déchèterie.

5/ l'annonce, faite à la Commission le 6 mai dernier, du changement d'architecte en charge du dossier interpelle. Mais cela peut aussi être une opportunité d'améliorations à venir...

6/ enfin et surtout, l'aspect financier : il est surprenant, voire décevant, vu l'ampleur du projet, que le présent préavis n'ait pas contenu un début d'approche de solutions de financement.

Au départ, on parlait de 10 millions, puis de 12, pour en arriver à ce jour au montant de 16 millions, qui, si l'on ajoute le montant investi de 3 millions pour l'achat de la parcelle de base à l'époque, fait porter le tout à 19 millions !(sans parler des divers et imprévus que l'on peut avoir pendant les travaux, et peut-être à cause de la nappe phréatique..

Bien sûr, on a parlé de réaliser éventuellement au moins la vente du bâtiment actuel (voirie-déchèterie) pour couvrir une partie du coût pharamineux de l'opération, mais sans même avancer une estimation actualisée...

### **CONCLUSION :**

On est pressés ? Ralentissons !, comme dit l'adage.

Les rapporteurs minoritaires ne sont pas convaincus par le projet proposé. Il y a des défauts importants à corriger, la question du coût et du financement à clarifier.

Dire « NON » ne signifie pas rejeter, mais corriger le projet. Mais pas avec ce crédit de presque 1 million d'un coup qui bloque tout.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, comme ceux mentionnés dans le rapport majoritaire d'ailleurs, nous estimons que ce projet, en l'état, ne répond pas de manière satisfaisante aux exigences fonctionnelles, territoriales et environnementales nécessaires.

Voter CHF 995'000.- de crédits intermédiaires, c'est accepter l'investissement total de quelques CHF 16'000'000.- du projet.

On ne peut pas voter un si gros montant comme cela.

C'est une erreur, voire une faute, dont l'addition serait payée par les contribuables Serpeliouis de toutes les années à venir.

Merci de votre attention.

Rapporteurs minoritaires :

Diane Burrus

Stephen Richards

Ainsi fait à St-Sulpice,  
le 11 mai 2026